



Direction Générale des Services

Direction de l'Economie et de l'Emploi

DEE-Mission Attractivité du Territoire

Affaire suivie par : J. Simpson

Poste:

2012-CG-5-3581

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 13 juillet 2012

POLITIQUE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DISPOSITIF ÉCONOMIQUE

PROSPECTION D'ENTREPRISES

**SUBVENTION F L'AGENCE RÉGIONALE DE
DÉVELOPPEMENT DE L'ILE-DE-FRANCE (ARD)**

Politique A 06	: Conforter l'attractivité économique durable des Yvelines
Programme	: Etudes économiques
Fonctionnement	
<i>Données financières</i>	CP 2012
Montant actualisé	84 000 €
Montant déjà engagé	14 000 €
Montant disponible	70 000 €
Montant réservé pour ce rapport	70 000 €

L'Agence Régionale de Développement de l'Ile-de-France (ARD) exerce une mission de prospection et d'accompagnement d'entreprises, principalement d'origine étrangère, ayant le projet de s'implanter en Ile-de-France. Cette action vise à renforcer la position de la région capitale au sein d'une économie mondialisée dans laquelle les Investissements Directs à l'Etranger (IDE) des firmes transnationales se développent et contribuent de manière croissante au dynamisme des économies nationales.

Dans ce cadre, l'ARD sollicite l'aide financière du Conseil général au titre de son plan d'action 2012 et notamment la partie de ce plan conçu spécifiquement pour attirer des IDE dans le département des Yvelines.

1/Contexte - Des IDE en forte croissance et soumis à une concurrence de plus en plus forte

Les investissements des entreprises à l'extérieur de leur pays d'implantation d'origine sont contemporains de l'internationalisation des entreprises et remontent au début du XIX^{ème} siècle. Ce n'est cependant qu'à partir des années 1980 qu'ils prennent l'ampleur qu'on leur connaît aujourd'hui.

A la faveur du développement des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des obstacles réglementaires aux investissements transnationaux, ces investissements ont connu sur les 25 dernières années un essor spectaculaire. Ils passent d'un flux annuel mondial de quelques dizaines de milliards en 1980 à 200 Md\$ en 1990, 400 Md\$ en 1996 et 1 400 Md\$, quatre ans plus tard, en l'an 2000. Ils devraient atteindre 1 800 Md\$ en 2012, soit un niveau proche du sommet atteint en 2007, après un recul de près de 50 % au plus fort de la crise financière.

Par delà leurs montants globaux, les IDE recouvrent des réalités bien différentes. Il s'agit à la fois de créations de filiales (opérations « greenfield ») – ou d'extension d'établissements déjà implantés dans un pays considéré – mais aussi des opérations d'achat d'actions d'entreprises existantes (pour autant que la part achetée représente plus de 10 % du capital de la société cible) ou encore des prêts ou opérations de trésorerie entre maison-mère étrangère et filiale. Les créations ou extensions de filiales sont les opérations dont l'impact en matière de création d'emplois est le plus fort. Elles constituent une proportion importante des IDE.

L'Europe est, sur la longue durée, la première zone d'accueil des investissements créateurs d'emplois : 40 % de ceux-ci entre 2003 et 2010. S'agissant de la France, elle maintient, année après année, une position de troisième ou quatrième pays d'accueil des IDE et de second pays d'accueil européen derrière le Royaume-Uni. Bon an, mal an, la France est ainsi, depuis le début des années 2000, la terre d'élection de plus de 600 projets créateurs d'emplois par an (698 en 2011), lesquels permettent la création ou le maintien d'environ 30 000 emplois chaque année (27 958 en 2010).

Au total, en termes de stock, les IDE ont conduit depuis 1993 à la création de 20 000 entreprises étrangères en France. Ces entreprises emploient sur le territoire national, plus de 2 millions de personnes et contribuent à 22 % des dépenses de R&D nationales et à 33 % des exportations nationales.

2/ L'Agence Régionale de Développement de l'Ile-de-France (ARD) et ses activités (Annexe 3)

Créée en décembre 2000 par le Conseil Régional d'Ile-de-France, la CCI de Paris et la CRCI « Paris Ile-de-France », l'ARD est une association dont la mission est triple :

- la promotion de l'Ile-de-France auprès des acteurs économiques internationaux,
- la présentation de l'offre francilienne aux entreprises étrangères ayant des projets de développement à l'international ainsi que le traitement des différents aspects (juridiques, fiscaux, immobiliers, de recrutement) de leur implantation,
- l'aide aux PME franciliennes innovantes ayant des projets de développement à l'international ainsi que l'accompagnement des territoires franciliens confrontés à des phénomènes de mutation économique de grande ampleur.

Pour mener à bien cette mission, l'ARD dispose d'un budget annuel de 11 M€ et d'une équipe de 60 personnes réparties entre un bureau parisien et quatre antennes situées à Boston, San Francisco, Shanghai et Tel Aviv. Elle travaille en étroite relation avec de très nombreux partenaires, au premier rang desquels l'Agence française des investissements internationaux (AFII). L'AFII dispose elle-même d'un réseau de 27 bureaux situés à l'étranger : à New York, Tokyo, Shanghai, Istanbul, New Delhi etc.

Sur le plan pratique, l'articulation entre les actions de l'ARD et de l'AFII s'organise comme suit : tout au long de l'année, les chargés d'affaires de l'AFII effectuent des visites auprès de dirigeants d'entreprises étrangères. Ces visites sont l'occasion de promouvoir les avantages de la destination « France » et d'informer les dirigeants d'entreprises étrangères des actualités françaises qui les concernent. Elles permettent également, dans certains cas, d'identifier d'éventuels projets d'implantation internationale. Le cahier des charges de ces

projets est transmis aux différentes agences régionales de développement françaises - dont l'ARD Ile-de-France – lesquelles ont pour mission d'y répondre, en lien avec les collectivités locales de leur territoire, notamment les départements.

Parallèlement au traitement des dossiers d'investissement transmis par l'AFII, l'ARD effectue des opérations de prospection de sa propre initiative. Celles-ci consistent notamment en la participation à des événements professionnels spécialisés (salons professionnels avec présence d'un stand), au cours desquels des rendez-vous sont organisés avec des dirigeants d'entreprises étrangères. L'ensemble de ces opérations font l'objet d'une programmation annuelle. L'agenda des rendez-vous de prospection tient compte de l'actualité économique internationale ainsi que des orientations du Schéma régional de développement économique (SRDE) et, bien entendu, des avis et besoins de l'ensemble des partenaires de l'agence, notamment les départements.

Pour augmenter l'efficacité de son action, l'ARD conçoit une large palette d'outils marketing permettant d'augmenter la visibilité de la région capitale à l'international. C'est le cas :

- de la démarche « produits d'appel » visant à renforcer la valorisation des sites « remarquables » de l'Ile-de-France,
- du label « pépinière internationale » désignant des locaux d'activité particulièrement adaptés à l'accueil d'entreprises étrangères,
- des « business tours » consistant en des visites professionnelles destinées à des représentants d'entreprises étrangères de passage à Paris à l'occasion notamment d'un salon professionnel,
- des rencontres de « co-working » visant le rapprochement d'entreprises ayant des besoins de bureaux pouvant donner lieu à des formules de colocation.

3/Compte-rendu des activités 2011 (Annexes 1 et 2)

En 2011, le Conseil général a attribué pour la première fois une subvention à l'ARD pour un montant de 70 000 €. Grâce à cette subvention, l'ARD a consacré un effort particulier à la promotion des Yvelines à l'occasion d'une cinquantaine de missions de prospection au cours desquelles le Département présentait des atouts spécifiques par rapport au secteur d'activité objet de la mission. Le Conseil général s'est appuyé sur la participation des équipes de l'ARD pour de nombreux événements internationaux afin de détecter de nouveaux prospects. Ainsi :

- A Fribourg en Suisse, à l'occasion d'**Energissima** - salon spécialisé dans les équipements, technologies et services liés aux énergies renouvelables, l'ARD a mis en avant l'excellence yvelinoise dans le traitement de l'eau et des déchets, et du fait de son pôle éco-construction. Les sociétés Swisspor, spécialiste de l'enveloppe du bâtiment du futur, et TentSo, fournisseur d'installations solaires, ont été identifiées comme des prospects pour les Yvelines et seront suivies pendant trois ans.
- A l'occasion du **Salon du Bourget** - salon international de l'aéronautique et de l'espace - six sociétés ont été rencontrées après un ciblage effectué en collaboration avec le pôle de compétitivité Astech. A la suite de ces rendez-vous, la société Pexa, fournisseur de produits à haute technicité pour les industries aéronautique et de la défense, envisage une implantation à Plaisir.
- Dans le cadre du **ITS World Congress** - événement dédié aux applications pour le domaine des transports des nouvelles technologies de l'information et de la communication - plusieurs initiatives yvelinoises ont été mises en avant, tel que l'appel à projets « véhicule intelligent – ville du futur », l'Institut Védécom, et le projet Score@f. La participation à la mission de prospection du conseiller scientifique de l'INRIA Rocquencourt, Monsieur Parent, a contribué à identifier quatre projets d'implantation pour la région Ile-de-France (et plus particulièrement pour les Yvelines). Les porteurs de projets feront l'objet d'un suivi très précis et un nouveau rendez-vous est d'ores et déjà planifié à l'occasion de l'édition 2012 du congrès.

- Lors de **Bâtimat** - plus grand salon international de construction ayant lieu en France - le nouveau pôle éco-construction Seine Aval et la présence des industries de construction et de BTP sur l'ensemble du département des Yvelines ont permis de rencontrer de nombreux acteurs intéressés à travailler avec les donneurs d'ordres installés dans le département. Les Yvelines comptent en effet environ 7000 établissements du secteur de la construction, dont quelques grands acteurs comme Bouygues Construction, Socotec et Egis à Guyancourt, Eiffage Construction à Vélizy et Ciments Calcia à Guerville.
- En marge de deux autres salons franciliens, l'ARD a organisé des « business tours » pour présenter certains sites emblématiques des Yvelines aux professionnels étrangers. Ainsi, durant le salon **Equip'auto**, trois journalistes de revues spécialisées ont visité le site de production de la société Muses à Conflans-Sainte-Honorine et ont testé son véhicule « Le Mooville ». De même, au salon **Pollutec Horizons**, une présentation d'initiatives portées par deux sociétés yvelinoises a eu lieu : APR2 à Bonnières-sur-Seine et SARP Industries à Limay.
- Trois autres business tours ont été réalisés à partir de l'intérêt manifesté par des délégations étrangères pour les centres de recherche de l'Institut de recherche et développement pour l'énergie photovoltaïque (IRDEP) et de l'Institut national de recherche agronomique (INRA). L'IRDEP, installé sur le site d'EDF à Chatou, a été présenté à une vingtaine d'entreprises et chercheurs allemands. Cette présentation a permis de faire la démonstration de la compétence francilienne en matière d'énergie solaire. S'agissant de l'INRA, il a fait l'objet de deux visites : une première pour présenter la nouvelle grappe d'entreprises « Le Vivant et la Ville » aux représentants du land allemand Rhénanie Palatinat, et une deuxième pour répondre à l'intérêt d'une délégation brésilienne de la région de Campina pour les laboratoires d'imagerie de l'INRA et sa plate-forme de phytologie.

Les retombées économiques de ces opérations de promotion pour les Yvelines ne seront visibles qu'à moyen/ long terme. En 2011, l'ARD est plus particulièrement intervenue auprès de 14 entreprises qui ont décidé de se localiser ou de consolider leur implantation dans les Yvelines, contribuant ainsi à la création ou au maintien de 416 emplois. Ce bilan est le fruit d'actions conduites souvent depuis plusieurs années. Ces entreprises sont listées dans l'annexe 2 de ce rapport.

A titre d'exemple d'implantations réussies, la prospection effectuée par le bureau de l'ARD de San Francisco a permis d'accompagner la société Obopay dans son implantation à Versailles. Spécialisée dans les systèmes de paiement et de transfert d'argent par mobile, cette société, cherchait à ouvrir son premier bureau européen, avec une dizaine d'emplois à Versailles. Elle est devenue l'un des leaders de son secteur d'activité.

De la même façon, l'implantation de la société Nanomakers est un autre exemple des services rendus par l'ARD. Essaimage du CEA de Saclay, Nanomakers conçoit, fabrique et commercialise des poudres nanométriques de carbure de silicium. Approchée par l'ARD en lien avec les équipes du Conseil général, elle a choisi de s'implanter dans les locaux de Continental à Rambouillet. Son développement, très prometteur, contribuera à la revalorisation de ce site.

4/Intérêt d'un soutien du Conseil général des Yvelines aux activités de l'ARD (Annexe 4)

L'Ile-de-France est la première région bénéficiaire des IDE créateurs d'emplois implantés en France. Ainsi, sur les 698 IDE créateurs d'emplois implantés en France en 2011, 243 se sont établis en Ile-de-France et ont donné lieu à la création de 7 003 emplois (27 958 au plan national).

Parmi les départements bénéficiaires de l'attractivité francilienne, Paris et les Hauts-de-Seine occupent traditionnellement les deux premiers rangs. Ensemble, ils ont capté en 2011, 70 % des projets d'origine étrangère destinés à l'Ile-de-France.

Les Yvelines sont aujourd'hui - selon la base de données Altarès - le 3^{ème} département francilien en nombre d'entreprises étrangères implantées sur son territoire , soit 2 278 établissements (4 781 dans les Hauts-de-Seine et 11 387 à Paris). Sur ces 2 278 établissements, 1 451 comptent plus de 10 salariés.

Afin d'accroître les implantations d'entreprises étrangères dans les départements autres que Paris et les Hauts-de-Seine, l'ARD propose aux partenaires départementaux qui le souhaitent, de s'associer activement à son programme d'action dans ses différentes composantes : attraction d'investisseurs étrangers, accompagnement d'entreprises et des territoires en mutation, accompagnement à l'international d'entreprises technologiques, opérations de communication et de promotion, etc.

Ainsi, dans le cadre de la convention 2012 qui vous est soumise, l'ARD propose de conduire une dizaine de nouvelles missions internationales conçues en coordination avec le Département des Yvelines. Ces missions seront organisées avec les équipes de l'ARD et les bureaux internationaux de l'AFII qui aideront à l'identification préalable des prospects et à l'organisation matérielle des visites.

Le programme d'actions 2012 (détaillé en annexe 4) comporte deux types de mission : les actions sur événement professionnel et les actions ciblées dans une entreprise prospect pré-identifiée. S'agissant des actions à l'occasion d'événement professionnel, l'agenda suivant devrait être suivi.

<u>Actions 2012</u>	<u>Date</u>	<u>Marché</u>	<u>Pays</u>	<u>Villes</u>
Atexpo – ATEC ITS France	2-3 février	IT/transports	France	Versailles
SITL	27-30 mars	Logistique	France	Paris
Japon - Mission ciblée avec l'AFII	16-20 avril	électronique embarquée	Japon	Tokyo
EVS 26 avec ARD San Francisco	6-11 mai	Véhicule électrique	USA	Los Angeles
AIVP congrès villes portuaires	18-21 juin	Transport fluvial	France	Paris/ Saint Nazaire
Rendez-vous Carnot	10-11 octobre	R&D	France	Lyon
ITS World Congress	22-26 octobre	ITS/ automobile	Autriche	Vienne
Greenbuild	14-16 novembre	Eco-construction	USA	San Francisco
Fisita avec ARD Shanghai	27-30 novembre	Automobile	Chine	Shanghai
Action Medtech à définir	décembre	Medtech	--	--

5/Subvention du Conseil Général

Dans un contexte où l'internationalisation des entreprises se développe à grande vitesse, le département des Yvelines, qui est un des départements les plus internationaux de France au plan économique, est fortement concerné par la promotion de ses atouts à l'international.

L'action de l'ARD qui porte cet effort de promotion, contribue d'autant plus aux intérêts des Yvelines que certaines de ses actions concernent les filières d'excellence du département : la filière automobile notamment.

Dans ce cadre, je vous propose de renouveler un soutien au fonctionnement de l'ARD, au titre de l'année 2012, pour un montant de 70 000 euros, identique à celui attribué en 2011, et vous invite à délibérer dans les termes suivants :